

**Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation du domaine public portuaire, pour l'exercice d'une activité de congélation de produits de la mer.**

-----

**AVIS DE PUBLICITE**

## **SECTION I – DENOMINATION ET ADRESSE DE L’AUTORITE COMPETENTE :**

Société d’Exploitation des Ports du Déroit (SEPD), 24 Boulevard des Alliés, 62100 Calais ; Tél. : 03.21.46.29.00.

La SEPD est titulaire d’un contrat de délégation de service public portant sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais signé le 19 février 2015 avec la Région Haut-de-France.

## **SECTION II – OBJET DE LA PUBLICITE :**

La société NORFRIGO a manifesté son intérêt auprès de la SEPD en vue d’occuper une dépendance du domaine public du port de Boulogne-sur-Mer d’une surface de 1518 m<sup>2</sup> pour la parcelle 1bis de l’ilot 28 sise rue des margats et une emprise parcellaire de 434 m<sup>2</sup> située entre la parcelle précitée et la parcelle 4 de l’ilot 24 rue des Acieries à LE PORTEL.

Pour la parcelle 1bis de l’ilot 28 la société NORFRIGO est titulaire d’une Autorisation d’Occupation Temporaire (AOT) constitutive de droits réels dont l’échéance est fixée au 31 décembre 2021.

Elle a sollicité et obtenu la délivrance d’une AOT non constitutive de droits réels pour l’emprise de 434 m<sup>2</sup> située rue des Acieries afin d’y implanter un tunnel de congélation entre les parcelles 1 bis de l’ilot 28 et 4 de l’ilot 24 et optimiser ainsi l’investissement de remise à neuf du bâtiment situé sur la parcelle 1bis.

Elle a réalisé des investissements visant à pérenniser son ensemble immobilier situ sur la parcelle 1bis pour un montant de 651 110.52 € HT dont 388 902,60 € pour le bâtiment étant ici entendu que les droits réels ne peuvent porter que sur le bâtiment.

Elle a sollicité à cet effet une autorisation d’occupation temporaire constitutive de droits réels d’une durée de 10 ans justifiée par l’amortissement comptable des investissements.

Par le présent avis de publicité, portant « appel à manifestation d’intérêt », la SEPD entend s’assurer de l’absence de toute autre manifestation d’intérêt concurrente portant sur la parcelle susvisée, et relative à la délivrance du titre projeté, par application de l’article L. 2122--1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) dans sa rédaction issue de l’Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

## **SECTION III – CARACATERISTIQUES ESSENTIELLES DE L’AUTORISATION D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROJETEE :**

### **1) AOT**

- Objet de l’autorisation : autorisation conventionnelle d’occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels portant sur une parcelle située sur le port de Boulogne-sur-Mer, d’une superficie d’environ 1 518 m<sup>2</sup> pour l’exercice de son activité de congélation de produits de la mer.

- Durée de l’autorisation : 10 ans justifiée par un amortissement comptable de la même durée des investissements liés au contrat.

- Montant prévisionnel de la redevance annuelle : EUR 7 010.97 € HT hors taxe, conformément au barème des tarifs publics en vigueur valeur 2021.
- Montant prévisionnel des investissements réalisés d'un montant total de 651 110.52 € HT dont 388 902,60 € pour le bâtiment, étant ici entendu que les droits réels ne portent que sur le bâtiment.
- Octroi de droits réels : oui.
- Lieu d'exécution : Boulogne-sur-Mer
- Date prévisionnelle de signature de l'autorisation : 01/10/2021.

#### **SECTION IV - MODALITES DE REPONSE AU PRESENT AVIS :**

- Coordonnées de l'autorité compétente pour, le cas échéant, recevoir la manifestation d'intérêt et toute demande relative au présent avis : Société d'exploitation des ports du détroit (SEPD),  
24 Boulevard des Alliés, 62100 Calais. Tél. : 03.21.46.29.00.
- Date limite pour manifester son intérêt : **LUNDI 16 AOUT 2021 -16H00**

#### **SECTION V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

- Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel les autorisations seront délivrées en l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente : la société NORFRIGO représentée par Monsieur Antoine LE GARREC, actuel Directeur Général, de la Société par Actions Simplifiée, dont le siège est à BOULOGNE/MER (62200), 160 rue des margats, immatriculée sous le numéro de SIREN 810 617 514 au Greffe du Tribunal de Commerce de BOULOGNE/MER (62200).
- Date de publication du présent avis : 29/07/2021